

Rachat de Bombardier Transport par Alstom : Une excellente nouvelle pour le ferroviaire européen

Le Député européen **Christophe Grudler** accueille positivement le feu vert de la **Commission Européenne** pour le rachat de **Bombardier Transport** par **Alstom**.

« La Commission Européenne a pris la bonne décision. **C'est la preuve que l'Union Européenne peut faire évoluer ses critères de concurrence, en prenant en compte la réalité du marché pertinent, qui est mondial et non plus européen.**

Avec ce rachat, le groupe Alstom va augmenter considérablement sa taille. 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel et près de 30 milliards de contrats pour les 15 prochaines années sont prévus. **Alstom deviendra ainsi le deuxième plus grand groupe ferroviaire au monde** et sera en capacité de rivaliser avec ses nombreux concurrents et notamment les géants chinois.

Je remercie Margrethe Vestager, Vice-présidente de la Commission européenne, en charge de la concurrence, qui a pris conscience que les règles européennes doivent évoluer pour renforcer l'Europe dans la compétition mondiale. **Je remercie également le Commissaire européen en charge du marché intérieur Thierry Breton**, qui connaît parfaitement les enjeux pour l'avenir de notre politique industrielle, pour son implication dans ce dossier.

Nous attendons maintenant la révision des règles européennes de la concurrence, qui devrait intervenir début 2021. Ces nouvelles règles permettront de mettre fin à l'Europe naïve, d'accompagner notre politique industrielle et de faire face à une concurrence qui ne répond pas aux mêmes exigences, notamment écologiques, que notre production européenne. »

Christophe GRUDLER

Député européen

Vice-coordonateur de la Commission Industrie, Recherche, Énergie
Shadow rapporteur pour la stratégie industrielle européenne

Contact presse

Malvina AMMOUN

+32 478 15 43 35

malvina.ammoun@europarl.europa.eu